

Plan local de l'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat - PLUi-H

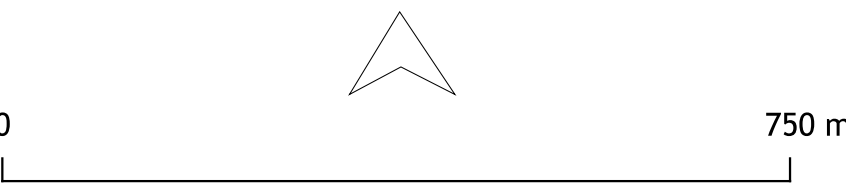
3.1.1 Règlement graphique

Communauté de communes du Val de Morteau

Le Bélieu



Arrêté par délibération du 21 janvier 2026



AUDAB - janvier 2026
Sources: IGN, AUDAB, Mosaïque Environnement,
Communauté de communes du Val de Morteau,
Chambre d'Agriculture

Éléments du fonds de zonage

- Limite communale
- Limite de parcelle
- Bâti
- Cimetière
- Terrain de sport
- Surface hydrographique

Prescriptions graphiques

- OAP
- Périmètre de réciprocité
- Changement de destination
- Emplacement réservé
- Linéaire de sauvegarde de la diversité commerciale
- Classique
- Renforcé
- Itinéraire de voie de circulation

- Éléments patrimoniaux et paysagers
- Cône ou point de vue
 - Patrimoine bâti (croix, fontaine, lavoir, calvaire, ...)
 - Patrimoine bâti (murger ou mur en pierres sèches)
 - Patrimoine bâti (ferme, église, chapelle, ...)
 - Patrimoine non bâti (arbre remarquable)
 - Alignement d'arbres
 - Patrimoine non bâti (verger, jardin privé, clos, ...)

- Éléments environnementaux
- Espace boisé classé (EBC)
 - Lisière
 - Mare
 - Bosquet et petit boisement
 - Milieu humide (SIGOGNE)
 - Milieu sec (SIGOGNE)
 - Zone humide averée issue du terrain OAP (Mosaïque Environnement, Avril et juillet 2025)

Zonage

- UA (centralité mixte)
- UB (centralité mixte)
- UBz (centralité mixte - valeur patrimoniale)
- UC (périphérie)
- UCz (périphérie - valeur patrimoniale)
- UH (hameaux)
- UHa (hameaux mixte)
- UHz (hameaux - valeur patrimoniale)
- 1AU (zone à urbaniser - valeur patrimoniale)
- 1AUz (zone à urbaniser - valeur patrimoniale)
- UX économie (artisanat, industriel, tertiaire, logistique)
- UXc économie (commerce)
- 1AUX (zone à urbaniser - économie hors commerces)
- 2AUX (zone à urbaniser à long terme - économie hors commerces)
- UE (équipements et loisirs)
- 1AUE (zone à urbaniser - équipements et loisirs)
- N (naturel)
- Np (naturel protégé)
- Ne (naturel, projets d'équipements et loisirs)
- Nj (jardins à protéger, espaces de respiration)
- A (agricole)
- Ac (agricole, carrière)
- Ae (agricole, projets d'équipements et de loisirs)
- Ap (agricole protégé)

Emplacements réservés					
Commune	Numéro	Intitulé du projet	Surface (m²)	Surface (ha)	Bénéficiaire
Le Bélieu	3	Mise en sécurité et élargissement de la voirie	4217,8	0,42	Commune
Le Bélieu	4	Extension du chemin communal	1671,1	0,17	Commune
Le Bélieu	5	Extension du cimetière du Bélieu	1295,1	0,13	Commune
Le Bélieu	6	Elargissement de la voirie	681,8	0,07	Commune
Le Bélieu	7	Aménagement d'un dépôt de bois	1226,8	0,12	Commune
Le Bélieu	8	Aménagement d'un cheminement piétonnier	1082,2	0,11	Commune

Les risques et les prescriptions associés sont disponibles dans l'annexe 6.2.16, intitulée "Risques naturels et technologiques"